



Rapport obligatoire sur la chasse au wapiti - 2025 Résumé

Tous les chasseurs qui achètent ou se voient délivrer une vignette pour chasser le wapiti sont tenus de remplir un rapport sur leurs activités de chasse.

Ces rapports fournissent des renseignements importants pour la gestion de la faune en Ontario. Pour en savoir davantage, consultez le site ontario.ca/rapportdechasseur.

Rapports

Porte-étiquettes

9

Déclarations

8

Des titulaires de vignettes qui ont chassé

100 %

Taux de déclaration

94 %

100 %

91 %

89 %

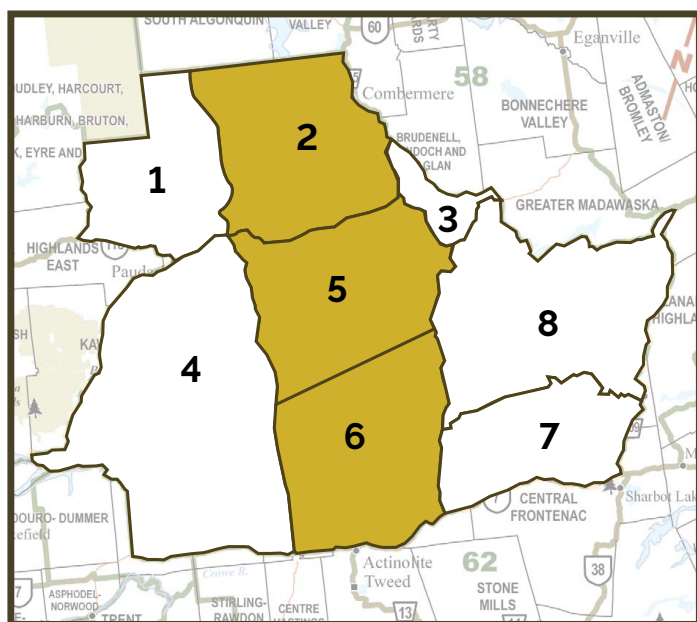
2022

2023

2024

2025

Récolte en 202



Zone de récoltes	Mâle	Femelle
Zone 2	0	0
Zone 5	1	0
Zone 6	2	1
Total	3	1

Remarque : Seules les zones avec un quota sont affichées.